CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E158354** **VALABLE JUSQU'AU** **14/03/2026**

ÉDITÉ LE 19/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/01/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 90 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2016B00081

Siret : 818 039 083 00022

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 6104636

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 145437013

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 145437013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : GROUPE MASSOT

6 RUE SAINT ARNOULT
28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAIS

Téléphone : 02 34 69 12 65 **Fax :**

Portable : 07 62 60 11 29

Responsabilité légale :
MASSOT SEBASTIEN GÉRANT

Site Internet : www.massot-isolation.com

E-mail : massot.fsi@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 541 981 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	6	25/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur		15/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E158354** **VALABLE JUSQU'AU** **14/03/2026**

ÉDITÉ LE **19/03/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/01/2016
Forme juridique : SARL

Capital : 90 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2016B00081

Siret : **818 039 083 00022**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 6104636

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 145437013

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 145437013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : **GROUPE MASSOT**

6 RUE SAINT ARNOULT
28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAIS

Téléphone : 02 34 69 12 65 **Fax :**
Portable : 07 62 60 11 29

Site Internet : www.massot-isolation.com
E-mail : massot.fsi@gmail.com

Responsabilité légale :
MASSOT SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	25/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/02/2024
o Isolation des combles perdus	08/04/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.